

Arrondissement de Ville-Marie
District électoral de Sainte-Marie (183)

Endroits de vote – Jour du scrutin	Sections de vote
ÉCOLE GARNEAU 1808, avenue Papineau	01-02-08-09-10-11-12
ÉCOLE PIERRE-DUPUY 2000, rue Parthenais	03-04-05-06-07-14-15-16-17-18
ÉCOLE CHAMPLAIN 2260, rue Logan	13-24-25-26-27-29-30-31
ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR 2237, rue Fullum	19-20-21-22-23-34-35-36-37-38
CHSLD ÉMILIE-GAMELIN 1440, rue Dufresne	28
CENTRE JEAN-CLAUDE-MALEPART 2633, rue Ontario Est	32-33-39-43-44-48-49-50
PLACE FRONTENAC 1850, rue Bercy	40-41-42
COLLÈGE VILLE-MARIE 2600, rue Wurtele	45-46-47

Dans le district électoral de Sainte-Marie de l'arrondissement de Ville-Marie, chaque électeur aura à voter DEUX FOIS, soit pour élire :

- Le maire de la Ville de Montréal
- Le conseiller de la ville de son district



ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR
 2237, rue Fullum
 Montréal

COLLÈGE VILLE-MARIE
 2600, rue Wurtele
 Montréal

ÉCOLE PIERRE-DUPUY
 2000, rue Parthenais
 Montréal

CENTRE JEAN-CLAUDE-MALEPART
 2633, rue Ontario Est
 Montréal

ÉCOLE GARNEAU
 1808, avenue Papineau
 Montréal

PLACE FRONTENAC
 1850, rue Bercy
 Montréal

ÉCOLE CHAMPLAIN
 2260, rue Logan
 Montréal

CHSLD ÉMILIE-GAMELIN
 1440, rue Dufresne
 Montréal